

INITIATION AUX GESTES ET POSTURES

OBJECTIFS

L'initiation aux gestes et postures a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. L'initiation aux gestes et postures répond aux obligations de l'article R4541-8 du code du travail.



Public concerné

Tout salarié souhaitant acquérir des bases dans la manutention et appréhender les bonnes conduites physiques au travers d'une initiation aux gestes et postures.



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire



Durée

7 heures de formation



Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Nombre de participants

4 à 10 participants par session.



Evaluation

Chaque participant se verra délivrer une attestation de formation aux « Initiation aux gestes et postures » après avoir suivi l'intégralité de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

En suivant cette formation, le salarié est en capacité d'agir sur les risques liés à la manutention et notamment de :

- connaître les risques liés à son activité ou à son métier,
- adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer,